

Moustique tigre : restons vigilants et adoptons les bons gestes



La présence du moustique tigre est désormais avérée sur notre commune, qui est considérée comme colonisée.

La présence de cette espèce a notamment été signalée par des habitants de la commune, contribuant ainsi à sa détection et à sa surveillance sur notre territoire.

83 départements, sur 96, sont concernés (source ANSES-1^{er} janvier 2026).

Voir la carte : [cliquez ici](#) (la carte est régulièrement mise à jour).

Face à cette situation, la mobilisation de chacun est essentielle pour limiter la prolifération du moustique tigre.

Des actions de sensibilisation déjà menées

Afin d'accompagner les habitants dans cette démarche, 3 actions de mobilisation sociale ont déjà été organisées au mois d'août dans les secteurs Fautras, Saint-Benoît et des Esquisseaux.

Ces rencontres ont permis d'échanger avec les habitants et de les informer sur les moyens de lutte permettant de limiter la prolifération du moustique tigre.

Vous croisez un moustique tigre ? Signalez-le !

La lutte contre cette espèce invasive repose sur la mobilisation de tous.

Chacun peut contribuer à sa surveillance et à sa limitation.

Si vous pensez avoir identifié un moustique tigre, signalez-le sur la plateforme officielle : [cliquez ici](#).

Pourquoi faut-il être vigilant ?

Le moustique tigre se reproduit dans de petites quantités d'eau stagnante.

Il se déplace dans un rayon d'environ 150 mètres.

La femelle peut pondre jusqu'à 200 œufs à la fois, qui peuvent donner naissance à des moustiques adultes en environ une semaine.

Les bons gestes à adopter

La commune vous invite à suivre les recommandations de l'ARS à l'aide de la check-list des bons gestes à suivre.

Téléchargez la check-list : [cliquez ici](#)

Mais aussi...

Chenilles processionnaires, pigeons, frelons asiatiques, influenza aviaire... Retrouvez toutes les informations et les recommandations sur la page dédiée du site de la commune : [cliquez ici](#).